

## COMMUNE DE GRUSSENHEIM

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2018

*Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures

Membres présents :

Mmes GRUNENBERGER Laetitia, JEHL Nathalie, SIMLER Agnès et WEIXLER Colette (a reçu procuration de DECK Nathalie)

MM GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne (a reçu procuration de CHASTE Bruno), SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme DECK Nathalie (a donné procuration à WEIXLER Colette), CHASTE Bruno (a donné procuration à SIMLER Etienne)

Secrétaire de séance : Mme GRUNENBERGER Laetitia

#### Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, zone "Egert")
5. Travaux de mise en accessibilité de la mairie et de l'école
6. Projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile Orange
7. Syndicat d'Electricité du Rhin : rapport d'activités 2017
8. Divers

Avant de débiter la séance, Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à l'opération Oschterputz.

#### 1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Grunenberger Laetitia est désignée en qualité de secrétaire de séance.

#### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

### 3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire, accompagné de Mmes Weixler Colette et Simler Agnès, a rendu visite à Mme Simler Marie-Thérèse à l'occasion de son 95<sup>ème</sup> anniversaire. Mme Simler est la nouvelle doyenne.

Mr le Maire et Mme Weixler ont également remis un cadeau à :

- Mr & Mme Dietsch Emile à l'occasion de leurs noces de Palissandre (65 ans de mariage le 6 avril)
- Mr & Mme Simler Jean-Paul à l'occasion de leurs noces d'Orchidées (55 ans de mariage le 15 avril)

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- 3 avril : rendez-vous avec Mr Ohl par rapport à une offre de prix pour un limiteur de son à installer au Foyer
- 4 avril : réunion de la commission des finances de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM)
- 4 avril : réunion au SMICTOM
- 8 avril : manœuvre de printemps des sapeurs-pompiers de Grussenheim en collaboration avec les pompiers du bassin de vie
- 9 avril : démarrage de l'opération de comptage des hamsters
- 10 avril : conseil syndical de la Brigade Verte
- 11 avril : réunion du conseil de communauté de la CCRM
- 12 avril : assemblée des fleurs d'Automne
- 13 avril : assemblée du comité de jumelage Seyches -Grussenheim. Mr le Maire remercie pour le travail accompli par Mr Obert Jean-Paul durant ses 14 années de présidence. Il lance un appel à tous les conseillers municipaux volontaires pour intégrer le comité.
- 14 avril : portes ouvertes chez les artisans de la CCRM
- 16 avril : réunion du bureau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- 17 avril : réunion avec l'architecte et les bureaux d'études dans le cadre des travaux d'accessibilité de la mairie et de l'école

Mme Colette Weixler présente le compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 22 mars 2018.

Mr Laurent Schönstein a assisté, le 6 avril 2018, à l'assemblée des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jebnheim et Environs.

### 4. URBANISME

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Un avis favorable est réservé au permis de construire déposé par Mr Heim Mathieu pour la construction d'un hangar avec création d'un local commercial et d'un logement de fonction.

#### DECLARATION PREALABLE

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables déposées par :

- Mr Méal Jean-Claude pour la mise en place d'un vélux
- Mr Ronneburg Bernard pour l'aménagement de places de parking

- Mr Revaka Jérémie pour la mise en place d'une clôture, la création d'une terrasse en dalle, la mise en place d'une pergola et d'un abri à bûches

### ZONE EGERT

Mr le Maire informe qu'il a été contacté par la Foncière Hugues Aurel et informe le conseil municipal de l'avancé de ce dossier. Afin d'essayer de débloquer la situation, la foncière Hugues Aurel souhaite engager une procédure d'AFUa (Association Foncière Urbaine Autorisée) avec l'aide d'un cabinet de géomètres.

Dans un premier temps, une réunion sera organisée avec tous les propriétaires concernés pour expliquer le projet. Cette réunion sera suivie d'une seconde pour connaître la position de chaque propriétaire et finaliser la démarche.

Le conseil municipal est favorable à cette démarche et souhaite que cette dernière puisse aboutir à l'urbanisation de cette zone.

### TERRAIN HORGARTENWEG

La commune possède une bande de terrain devant la propriété de Mr Jaegler Matthieu d'une surface de 4 ares 01 (parcelle section 8 parcelle 136). Au vu des deux constructions nouvelles dans ce chemin, Mr le Maire propose de classer ce terrain dans le domaine public de la commune et de l'intégrer dans la voirie. Le conseil municipal est favorable à cette proposition et autorise Mr le Maire à faire les démarches nécessaires pour cette modification.

## 5. TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Région Grand'Est souhaite mettre en œuvre des interventions spécifiques en faveur des communes en lien avec le Pacte Ruralité. Ce dispositif mis en place en 2017 a été complété en augmentant le type de projets, les taux et les plafonds d'aide régionale.

Sont ainsi nouvellement éligibles les constructions neuves/extensions d'équipement scolaires hors entretien courant. Compte-tenu de la richesse de la commune, le taux maximum de l'aide est de 25 % du coût H.T. avec une aide plafonnée à 100 000 €uros.

Mr le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande d'aide au conseil régional.

Vu l'avant-projet (AVP = APS + APD) transmis par le cabinet SD MULLER qui se résume comme suit,

Travaux Ecole	820 364,00 €
Travaux Mairie	85 228,00 €
<b>Montant total H.T.</b>	<b>905 592,00 €</b>
Total TVA	181 118,40 €
<b>Total TTC</b>	<b>1 086 710,40 €</b>

Vu la délibération du conseil municipal du 20 février 2018,

Vu le plan de financement prévisionnel modifié tenant compte d'une aide de la région au titre du dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales,

Dépenses	Montant total	Ecole	Mairie	Recettes	
Travaux	905 592.00 €	820 364.00 €	85 228.00 €	* Subvention DETR - Ecole 50%	462 556.16 €
Honoraires Architectes	104 075.00 €	94 291.95 €	9 783.05 €	* Subvention DSIL Mairie 40%	38 438.37 €
Mission SPS	3 376.25 €	3 058.88 €	317.37 €	* Subvention Région (transition énergétique)	20 000.00 €
Mission contrôle	5 350.00 €	4 847.10 €	502.90 €	* Subvention Région (disp.soutien aux investissements des communes rurales)	100 000.00 €
Diagnostic amiante et plomb avant travaux	2 815.00 €	2 550.39 €	264.61 €	* Subvention départementale	5 000.00 €
				* Fonds de concours Com. Com. Du Ried de Marckolsheim et Environs	30 000.00 €
				* Reste à la charge de la commune	365 213.72 €
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>1 021 208.25 €</b>	<b>925 112.32 €</b>	<b>96 095.93 €</b>	<b>TOTAL H.T.</b>	<b>1 021 208.25 €</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la région au titre du dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales.

#### 6. PROJET D'INSTALLATION D'UN RELAIS DE TELEPHONIQUE MOBILE ORANGE

Comme évoqué lors de la réunion du conseil municipal du 20 février 2018, Orange France a planifié la création d'un relais de radiotéléphonie mobile sur le secteur de GRUSSENHEIM.

L'ingénierie radio de l'opérateur Orange a retenu le site du verger communal pour cette installation. Mr le maire présente le plan d'implantation.

Afin de poursuivre le projet et d'en étudier la faisabilité technique, la commune doit donner un accord de principe qui permettrait de réaliser les études préalables. Il est précisé que cet accord de principe n'engage à rien, il permet juste d'apprécier la faisabilité technique via l'intervention d'un bureau d'étude spécialisé.

Vu l'exposé de Mr le Maire, le conseil municipal, par treize voix pour et une contre, autorise Mr le Maire à signer l'accord de principe.

#### 7. SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN : RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Mr le Maire présente les grandes lignes du rapport d'activités 2017 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin. Le document complet est à disposition à la mairie ou consultable sur le site internet du Syndicat à l'adresse : [www.sde68.fr/fr/information/4331/rapport-activite](http://www.sde68.fr/fr/information/4331/rapport-activite).

#### 8. DIVERS

- **Balayage des rues** : Mr le Maire informe qu'il a réceptionné une offre de prix pour le balayage des rues. Cette offre fixe un forfait de 849 € HT (pour trois balayage) et 38 €/Tonne de traitement des déchets de balayage. Deux offres sont encore attendues.
- **Emplois saisonniers** : Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a retenu qu'un seul candidat répondant aux critères fixés : disponibilité pour la totalité de la période concernée, l'expérience et les compétences dans le domaine des espaces verts.

- **Marché aux fleurs** : Mme Colette Weixler informe que le conseil municipal que le marché aux fleurs se déroulera, comme les années passées, le 1<sup>er</sup> mai 2018 de 8 heures à 13 heures. Le montage du bar est prévu la veille.
- **Cérémonies du 8 mai** : Un dépôt de gerbes se déroulera le mardi 8 mai 2018 à 9 heures 30 au monument aux morts en présence du 2<sup>ème</sup> escadron du 501 RCC et de Mr Beaufils André, ancien de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée.
- **Demande mise à disposition du Foyer** : L'association SABAK AFROFITNESS dispense les cours de zumba dans la commune. Elle souhaite organiser une soirée africaine dans la commune. Les bénéfices de cette soirée seront reversés pour l'amélioration du centre sportif Sabak Fitness ainsi que pour la construction d'une école primaire à Ouagadougou au Burkina Faso. Une réponse sera donnée en fonction de la disponibilité de la salle.
- **Parc éolien** : Mr Christophe Haberkorn sollicite des informations par rapport au projet du parc éolien. Mr le Maire indique qu'une réunion est prévue.
- **Brigade Verte** : Mr Thomas Sutter souhaite savoir si la Brigade Verte propose des réunions sur des sujets particuliers (brûlage de végétaux, etc..) pour sensibiliser la population.
- **Cours de danse** : Etant donné que peu de couples suivent les cours de danse le mercredi soir, l'école de danse a proposé de regrouper le groupe de Grussenheim et d'Urschenheim. Après discussion, le groupe d'Urschenheim accepte de suivre les cours à Grussenheim. Mr Laurent Schönstein souhaite savoir les conditions de location de la salle. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion du comité de gestion.

La séance est levée à 21 heures 30.

Le Maire, Martin KLIPFEL